

428. Lepokue. S'étend depuis Baatambha jusqu'à Buachan sur environ mille brasses. Il s'étend aussi depuis Beatactao jusqu'à Bevaï sur environ sept cent quatre-vingt brasses. Arisipue Maïrau a Bahua est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Arisipue Maïrau a Bahua.

429. Despiopiro. S'étend depuis Atahoi jusqu'à Demacopi sur environ quatre cents brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à Ahia rahi sur environ trois cents brasses. Arisipue Maïrau a Bahua est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Arisipue Maïrau a Bahua.

430. Atahoi. S'étend depuis le terrain de Uarubé jusqu'à Despiopiro sur environ deux cents brasses. Il s'étend aussi depuis Baatambha jusqu'à Bevaï sur environ deux cents brasses. Arisipue Maïrau a Bahua est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Arisipue Maïrau a Bahua.

431. Demacopi. S'étend depuis Atahoi jusqu'à Demacopi sur environ deux cents brasses. Il s'étend aussi depuis la rivière jusqu'à la cime de la montagne sur environ deux cents brasses. Arisipue Maïrau a Bahua est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Arisipue Maïrau a Bahua.

432. Dematei. S'étend depuis Liatiamaru jusqu'à Bevaï sur environ cinq cents brasses de longueur. Il s'étend aussi depuis Ferehato jusqu'à Ferehato sur environ quatre cents brasses. Arisipue Maïrau a Bahua est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Arisipue Maïrau a Bahua.

433. Uaiolata. S'étend depuis le terrain de Mt. Nobin jusqu'à Ferehato sur environ soixante-quatorze brasses. Il s'étend aussi depuis le terrain de Ferehato jusqu'à le terrain de Uarubé sur environ soixante-quinze brasses. Arisipue Maïrau a Bahua est le propriétaire de ce terrain.

Signé: Arisipue Maïrau a Bahua.